



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE COMINES-WARNETON

CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT D'INFIRMIER(ERE) EN CHEF

LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT SONT LES SUIVANTES :

- Satisfaire aux conditions générales (voir le statut administratif spécifique du C.P.A.S. articles 4.1)
- Etre titulaire d'un diplôme au moins égal à celui d'infirmier(ère) breveté(e)
- Fournir la preuve d'une pratique effective, en qualité de membre du personnel infirmier dans un hôpital, une maison de repos, une maison de repos et de soins, d'une durée d'au moins 3 ans pour un(e) infirmier(ère) bachelier(ère) et d'au moins 5 ans pour un(e) infirmier(ère) breveté(e)

CANDIDATURES

Les candidatures ainsi que les pièces annexes, à savoir, CV, copie de diplôme, attestation de pratique effective, certificat de bonne vie et mœurs et numéro d'enregistrement INAMI doivent être adressées, par recommandé postal ou remises en mains propres contre accusé de réception, au Président du C.P.A.S., Monsieur HALLEZ Frédéric, à l'adresse suivante : rue de Ten Brielen, 160 à 7780 COMINES-WARNETON.

Clôture des candidatures : **le 31 décembre 2017**

Tous renseignements complémentaires concernant les épreuves prévues dans le cadre du recrutement peuvent être obtenus auprès du Service du personnel du CPAS. – 056/39 39 39.
Pour le CPAS,

La Directrice générale,

DEBRUYNE Myriam.

Le Président,

HALLEZ Frédéric.